



Extrait du memoire de Plouider

<http://memoire.plouider.infini.fr/spip.php?article213>

La culture du lin à Plouider

- Histoire et patrimoine
 - Histoire
 - Vie quotidienne
 -



Date de mise en ligne : lundi 4 juillet 2016

Copyright © memoire de Plouider - Tous droits réservés

LA CULTURE ET L'INDUSTRIE DU LIN A PLOUIDER AU XVIIIème siècle

Le lin semble détenir une place importante dans les productions agricoles de Plouider au XVIIIème siècle. Il est cultivé dans les petites et surtout dans les grandes fermes (son taux de fréquence dans les inventaires après décès est de 67 %). Ce lin servait à fabriquer des toiles, les « créés » qui étaient vendues et exportées par les ports Lanterneau et Morlaix vers l'Espagne et l'Angleterre.

► La culture du lin.

Pour Plouider, le commerce des graines de lin est détenu par les grands marchands négociants : Bertrand Coranlay recevait ses graines de lin du sieur Le Tullier de Lesneven. Dix inventaires après décès comportent, au chapitre des dettes, une somme concernant l'achat de ces graines de lin : François Corre devait à sa mort « 33 livres à Louise Jaouen pour graine de lin » ; Allain Colliou devait également « 7 livres 2 sous 6 deniers au sieur Salaun, de Goulven, pour graine de lin ».

La graine est importée des pays de la Mer Baltique par Roscoff : il faut renouveler la graine tous les trois ans au moins pour empêcher le lin de dégénérer. Le juge des Régaires de Léon (tribunal de l'évêque) était chargé de vérifier la bonne qualité de la graine à son arrivée. Au XVIIIème siècle, la quasi-totalité de la graine vient de Libau (aujourd'hui Liepaja en Lettonie) : celle-ci, considérée comme la meilleure, arrive dans des barils de bois de chêne pesant 80kg (12.000 barils en 1750). Le trafic est pratiquement monopolisé par les navires allemands de la ville de Lübeck dont les négociants accordaient un an de crédit à ceux de Roscoff, reprenant la graine invendue. Les navires arrivent à Roscoff en février-mars-avril avant les semailles d'avril-mai en Bretagne. Au milieu du XVIIIème siècle, la valeur des graines ne représente même pas 5% de celle des toiles bretonnes : la valeur ajoutée par le travail des tisserands et marchands est donc énorme.

Dans la subdélégation de Lesneven, la culture du lin est plus répandue près des côtes que dans l'intérieur. Les courtils bien engraisés, appelés également « liorzou », lui sont réservés à proximité des maisons. La « ceinture dorée » apparaît comme la principale zone de production du lin qui réclame une terre riche, de Guissény à l'ouest

jusqu'au Roscoff/Taulé à l'est : elle s'explique par l'orientation nord-est des vents qui ont apporté le loess (poussières fines provenant des fonds marins de la Manche asséchée au quaternaire). Dans les autres paroisses de la zone côtière du Léon, il existe une production de lin modeste mais uniformément répandue qui fournit le fils servant à fabriquer des toiles grossières à usage domestique. Dans le Léon, on sème plus tôt (dès la mi-avril) et on sème plus clair : le lin a plus de corps, sa tige se ramifie fortement et donne de bonnes graines. Ces « vieilles graines », valant moitié moins cher que les nouvelles, sont semées pendant encore un an ou deux (dans la proportion $\frac{3}{4}$ anciennes pour $\frac{1}{4}$ nouvelles). Le lin du Léon n'est pas aussi fin et soyeux que celui de Tréguier et sert à fabriquer les qualités inférieures de « créées ».

► La transformation du lin.

Mais l'activité proprement textile de transformation du lin n'apparaît que dans 44 % des inventaires après décès de Plouider.

Le travail du lin nécessite plusieurs opérations destinées d'abord à le transformer en filasse : rouissage, égrenage, broyage, teillage, peignage qui ont pour effet d'éliminer la chènevotte, la partie ligneuse (9/10^e du poids du lin). Le rouissage se faisait sur les lieux de production dans les « poullin » (lavoir à lin).

Toute la famille participe à ces travaux. Les femmes et les filles peuvent ensuite commencer à le filer au fuseau. Tous les marchés de la région servent à échanger le lin, la filasse et les fils dans le cadre d'un commerce modeste, mais très ramifié et très actif (les marchés de Lesneven, les foires du Folgoët) : les échanges se font directement des producteurs de lin transformé en filasse aux fileuses et de celles-ci aux fabricants de toile, avec parfois des « filotiers » (marchands de fil) servant d'intermédiaires entre les fileuses et les fabricants.

Les marchands fabricants du Léon rassemblent chez eux des fils « crus » dont la quantité varie avec leur importance. Ils procèdent alors à une opération originale, le blanchiment de ces fils : dans les autres grandes manufactures toilières, les toiles sont tissées « en écru » et blanchies ensuite. Ils ont la volonté de conserver la plus-value résultant du blanchiment, la plupart réalisent eux-mêmes l'opération qui s'effectue dans de petits bâtiments, les Kanndi.

A Plouider, rares sont les paysans qui travaillent le lin jusqu'à la fabrication de la toile. Il semble que beaucoup d'entre eux se contentent de convertir le lin en filasse. En effet, on ne trouve de stock de fil que dans 34 % des inventaires et la présence de toile n'est mentionnée que dans 17 % des inventaires.

Plouider se trouve dans une des zones les moins bien dotées en métiers à tisser dans la première moitié du XVIII^e siècle : le métier à tisser, ou « métier à texier » n'apparaît que dans 13 inventaires, soit 8%, pour tout le

XVIII^{ème} siècle.

L'activité textile est presque exclusivement concentrée dans les mains des paysans aisés qui emploient de nombreux journaliers ou domestiques pour travailler le lin. Dans 17,5% des inventaires des paysans les plus pauvres, on trouve du lin peigné. Le fil apparaît chez les paysans qui ont entre 150 et 500 livres de biens, ainsi que la toile, mais dans une moindre mesure.

Les stocks de fil et de toile sont surtout importants chez ceux qui ont plus de 2.000 livres de biens. Leur taux de fréquence est de 94% chez ceux dont la fortune est supérieure à 4.000 livres. Cependant ces stocks de fils et de toile atteignent rarement des sommes considérables. Par exemple, Louis Péran dont l'inventaire s'élève à plus de 4.222 livres, faisait travailler des domestiques dans sa « maison à texier », pourtant son stock de fils : « fil de raparon », fil blanc et fil cru, n'est estimé qu'à 71 livres 5 sous.

Certains cependant font de l'activité textile une de leurs principales ressources. C'est le cas d'Yves Soutré : ses héritiers déclarent qu'à « *leur parfaite connaissance, il aurait donné à divers particuliers tant en marchandises de toile, de fil, de lin jusque à la concurrence de 761 livres* ». Sa fortune étant de 1.193 livres, le produit de son activité textile représentait environ 64% de sa richesse.

► Sébastien CADOUR, "honorabile marchand"

L'« honorable homme » Sébastien Cadour du manoir de Rodalvez était l'exemple même du marchand-fabricant de la campagne. Son inventaire totalise 14.596 livres 17 sous 6 deniers, c'est d'ailleurs le plus important de Plouider : il fallut onze jours pour réaliser l'inventaire. Paysan, certes, Sébastien Cadour avait un stock de fils et de toile de 4.866 livres. Il distribuait son fil à des paysans spécialisés pour certaines opérations intervenant dans la préparation du fil et de la toile. Le matériel textile inventorié se compose de 3 métiers à tisser « avec leurs appareils », 2 dévidoirs, 2 broyeurs à lin, un peigne à lin, un ourdissoir, des lames à texier. Pendant 4 jours, les commis-jurés et estimateurs pesèrent et estimèrent le lin, les fils et les toiles qu'ils inventorièrent dans les grandes, les armoires, les coffres et les fûts de Rodalvez.

Le lin valait, au total, 132 livres. Il se présentait sous trois formes : peigné, broyé et non broyé. Les « 14 poids » de lin peigné (un poids équivalait à environ 10 livres) étaient estimés à 70 livres. Le fil qui représentait une valeur de 2.234 livres est dit « d'étoupe », « cru » (= écreu) ou blanc. Le fil blanc qui pesait près de 1.200 livres constituait plus de 90% de la valeur totale.

Les toiles avaient la même valeur que les fils : 2.235 livres. L'inventaire précise qu'elles étaient « ordinaires » ou de « Léon ». Elles se présentaient par pièces de 100 aunes (une aune = 1,22 mètre). L'ensemble des toiles correspondait à 3.500 aunes, soit une longueur supérieure à une lieue (4,270 kilomètres exactement).

La majeure partie de ces toiles, comme des fils du reste, provenait d'ailleurs que de Rodalvez. C'est ainsi que « *12 poids de fil qui est buandé et blanchi* » pesant 120 livres sont entre les mains d'un certain Guillaume Guiader de Saint-Eloy en Ploudaniel. De plus Tanguy Cadour « le vieux », « *ledit tuteur a fait voiturier de La Roche 3 grandes pochées de fil blanc estant lavées et blanchies, depuis le décès du defunt* » qui ensemble pesaient 316 livres et valaient 554 livres. Le défunt avait signalé avant de mourir que les pièces de toile de Léon qui se trouvaient dans l'une des granges du manoir, où il n'y avait par ailleurs que « des poids de fil », ne lui appartenaient pas : il les tenait seulement en sa possession en gage d'une somme de 126 livres qu'il avait prêtée à François Le Guell, de Locmélard en Plouneventer.



Sébastien Cadour meurt le 21 juin 1712 au manoir de Rodalvez, à l'âge de 57 ans. Il était né vers 1665 au village de Kervella en Plouider, fils de Tanguy et Jacquette Le Grignou. Il se marie le 6 octobre 1687 à Languengar avec Françoise Pengam du manoir de Rodalvez. Ce manoir était la propriété de la famille Barbier de Lescoët, de Ploudaniel.

La culture et l'industrie du lin au XIXème siècle

Le déclin de l'industrie textile du Haut-Léon au XVIIIème se répercute sur la culture du lin qui s'étendait sur toute la côte nord de la région. Après les guerres de la Révolution, le textile finistérien retrouve quelques débouchés au début du XIXème siècle mais la fabrication des toiles reste une activité rurale. En 1821, plusieurs négociants de Landerneau s'associent pour former une société de commerce. La concentration de la production ne concerne encore que le tissage et la blanchisserie, les fabricants continuent d'acheter le fil aux ouvrières des campagnes qui le filent à la ferme. En 1845, les trois maisons de Landerneau, Morlaix et Landivisiau fusionnent et deviennent la Société linière du Finistère qui fonctionne jusqu'à une crise nationale du lin en 1891.

[>](IMG/jpg/societe_lin.jpg "JPEG - 59.3 ko")

Au milieu du XIXème siècle, le Nord-Finistère est une région agricole en plein essor. Les produits maraîchers, par exemple, s'exportent par le port de Roscoff vers l'Angleterre. Les surfaces en lin et en chanvre diminuent au profit de cultures plus rentables. La crise du textile accélère la disparition du lin réduit à quelques centaines d'hectares dans le Finistère au milieu du XIXème siècle. Le lin breton est d'ailleurs impropre à un traitement mécanique en raison du manque de savoir-faire des cultivateurs. Pourtant la Société linière trouve plus rentable de relancer la culture du lin en Basse-Bretagne, ce qui lui permettrait de rester compétitive. Les patrons liniers s'intéressent à l'agronomie : ceux de la Société linière organisent une campagne de relance du lin dans le département dès 1846. La Société engage une demi-douzaine d'ouvriers agricoles flamands, réputés dans toute l'Europe pour leur technique de culture et de récolte du lin.

Ces ouvriers de la Société linière opèrent dans un secteur allant du Nord-Finistère jusqu'à la limite des Côtes-du-Nord. Ils sillonnent cette zone à cheval en se rendant dans les fermes où les appellent les cultivateurs intéressés par cette nouvelle méthode agricole. La Société linière achète des barils de graines baltes, réputées les meilleurs et les distribue à ces cultivateurs. Les Flamands leur montrent comment préparer et ensemercer les terres. Puis ils leur indiquent le degré de maturité convenable pour l'arrachement de la plante.

Les Flamands dirigent aussi le rouissage : dans le Finistère, cette opération reste artisanale car tous les procédés de traitement mécanique ont échoué. Après la macération du lin, l'opération suivante de traitement s'appelle le teillage : la Société linière achète une demi-douzaine de moulins dans les zones de culture et les équipe d'une machine (« moulin irlandais ») qui sépare la paille de la filasse. Ainsi, l'ancienne structure de production où le cultivateur vendait le lin au tisserand est remplacée par ces établissements intermédiaires qui sont la propriété des industriels de Landerneau.

La Société linière a tenté de relancer la culture du lin dans le Finistère : elle y a réussi en partie car environ 2000 hectares sontensemencés en lin à la fin du Second Empire, mais l'entreprise souhaitait atteindre une superficie de 4000 hectares. Les aides gouvernementales diminuent et les paysans bretons trouvent désormais plus rentables les cultures maraîchères et l'élevage.

Sources :

- ▶ Jean TANGUY, « *Quand la toile va... L'industrie toilière bretonne du 16ème au 18ème siècle* », Editions Apogée, Rennes, 1994.
- ▶ Louis ELEGOET, « *Ancêtre et terroirs, onze générations de paysans de Basse-Bretagne* », Editions Ouest-France Université, 1990.
- ▶ Yvon GAC, « *Etude démographique, économique et sociale de Guiclan, Saint-Thégonnec et de paroisses voisines au 17ème siècle* », U.B.O., 1971.
- ▶ Brigitte ARZUR, « *Vie quotidienne des paroissiens de Plouider au XVIIIème siècle d'après les inventaires après décès* », U.B.O., 1985.
- ▶ Yves BLAVIER, "la société linière du Finistère (1845-1891)..." Annales de Bretagne, 1994

Un inventaire du patrimoine linier et chanvrier de Bretagne est mené à la suite d'un appel à projet de la Région Bretagne auquel l'association "Lin et Chanvre de Bretagne" a répondu en 2013. L'objectif est de mener une opération d'inventaire de ce patrimoine.

Si vous connaissez des lieux où existeraient encore des traces de la culture et de l'exploitation du lin dans nos campagnes, notamment des emplacements de "poullin" sur le terrain ou dans le nom de parcelles, n'hésitez pas à contacter l'association "Lin et Chanvre de Bretagne", place François Mitterrand, 29800 LANDERNEAU (adresse mail : contact.linchanvrebretagne.org).